



Quart
d'heure
de lecture
national.

Guide pratique

Participer au Quart d'heure de lecture national

Éteignez votre portable, allumez votre cerveau, lisez ! Que vous soyez non-lecteurs, lecteurs occasionnels, habituels ou inconditionnels, le Quart d'heure de lecture national a pour but de **remettre la lecture au cœur de notre quotidien, en donnant envie de lire 15 minutes par jour... ou plus !**

En partenariat avec l'Éducation nationale pour les écoles, nous mobilisons aussi les entreprises, les administrations, les associations, les centres sociaux, les EPHAD... En manifestant notre attachement collectif aux livres, cette opération nationale symbolique vise à **sensibiliser l'ensemble des citoyens à l'importance de la lecture, et à encourager toutes les organisations, publiques et privées, à mettre en place, en leur sein, des projets réguliers autour du livre et de la lecture.**

Pourquoi ?

« *Le temps de lire, comme le temps d'aimer, dilate le temps de vivre.* » Daniel Pennac

En 2019, l'Éducation nationale a généralisé un « quart d'heure lecture » dans toutes les écoles. De réels effets ont été constatés après sa mise en place : au niveau collectif, cette pratique offre un temps de silence apprécié par tous, suscite l'enthousiasme et renforce le sentiment d'appartenance au groupe. Ce temps culturel partagé permet également à chacun, une fois le temps de lecture passé, de reprendre son travail dans un état d'esprit plus serein, plus apaisé et concentré.

Ces bienfaits s'appliquent aussi aux adultes. Quinze minutes de lecture au quotidien sont suffisantes pour bénéficier de tous les bienfaits de la lecture.

En un an, un quart d'heure de lecture par jour nous font parcourir 1,4 million de mots. Autant d'occasion **de se détendre, de se faire plaisir, de s'évader, de s'étonner et de continuer chaque jour à apprendre et à s'enrichir.**

Quand ?

Le Centre national du livre vous invite à participer au quart d'heure de lecture national **le deuxième mardi du mois** de mars. En 2026, le quart d'heure de lecture national aura lieu le 10 mars. Vous pouvez organiser votre quart d'heure quand vous le souhaitez au cours de cette journée.

Qui ?

Vous pouvez participer à titre **individuel**, juste pour le plaisir, ou à titre **collectif**, si votre entreprise, votre administration, votre école ou votre club de lecture le permet.

Quoi ?

Tous les genres sont à la fête : romans, poèmes, essais, bandes dessinées... Toutes les pratiques aussi : lire dans sa tête, lire à voix haute, seul ou en groupe, lire un livre papier ou écouter un livre audio, tout est possible !

Et si vous manquez d'inspiration, vous trouverez de nombreuses ressources bibliographiques, des podcasts et des extraits de textes sur le site du CNL : **centrenationaldulivre.fr** qui compléteront les **conseils avisés de vos libraires, bibliothécaires et associations.**

Comment ?

✱ Réservez la date : le 2^e mardi du mois de mars (en 2026, le 10 mars !)

✱ Trouvez le lieu, sélectionnez vos lectures et imaginez, peut-être, un événement à cette occasion (rencontre avec un auteur, lecture à voix haute par un comédien, lancement d'un club de lecture autour d'un moment convivial, installation d'une boîte à lire...)

✱ Informez les participants en leur donnant rendez-vous, juste le temps d'un quart d'heure

✱ Pour être visibles : entreprises, administrations, écoles, associations : inscrivez-vous en quelques clics sur le site du CNL et récupérez le « kit de communication » du Quart d'heure de lecture national

✱ Participez au Quart d'heure de lecture national et partagez ce moment sur vos réseaux sociaux, en identifiant le CNL :

 @CNL

 @le_cnl

 @Centre national du livre

Utilisez le **#10marsjelis** pour l'année 2026.

Et tentez de pérenniser l'expérience !

Des questions ? Des conseils ?

Écrivez-nous à
quartdheure@centrenationaldulivre.fr

#10marsjelis

 Quart d'heure
de lecture national.